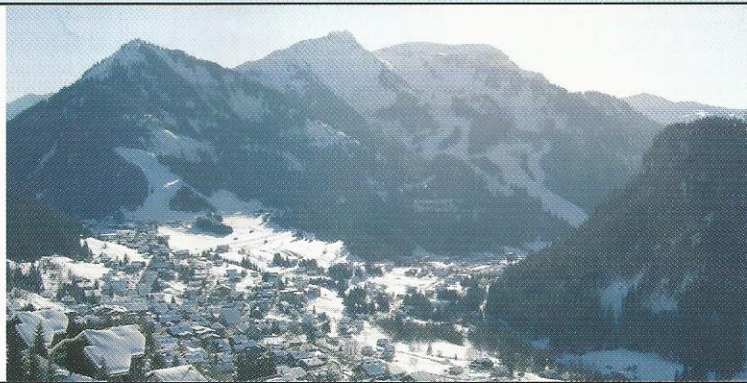


Entre nous

N°67 Janvier 2007



Bulletin d'Information de l'Association Amicale des Résidents de Châtel - 161, Chemin de l'Etringa - 74390 CHATEL

Site Internet : www.residentschatel.com - Courriel : residentschatel@residentschatel.com

Site Internet du Val d'Abondance : valdabondance.com

Le Mot du Président

Les vacances de Noël-Nouvel An sont maintenant terminées et nous vous retrouvons dès le début de cette année pour vous relater notre Assemblée générale du 27 décembre et vous communiquer les informations que nous avons pu collecter lors de notre séjour de fin d'année à Châtel.

Notre AG a réuni un grand nombre d'entre vous et cela nous conforte dans nos actions. Hormis les traditionnels points statutaires de l'ordre du jour, dont vous trouverez le compte rendu dans ce bulletin, l'échange que nous avons eu avec Monsieur le Maire de Châtel a essentiellement eu pour sujet le Plan de Prévention des Risques Naturels qui inquiète à juste titre nombre d'entre vous, ainsi que les Chatellans d'ailleurs. Les conséquences de la parution de ce PPR ne sont pas anodines et nous vous engageons à participer activement à l'enquête publique qui aura lieu dans le courant de l'année, nous vous préviendrons de la date de sa tenue dès que nous en serons informés. Un article très détaillé sur le PPR et le PLU qui doit en tenir compte est publié depuis mi-janvier sur notre site et un résumé en est fait dans ce bulletin. Il est important de noter que ce PPR est arrêté par le Préfet et les Services de l'Etat et que la Commune ne peut que l'appliquer après avoir exposé ses remarques lors de la phase de concertation, au même titre que tous les habitants de la station qu'ils soient permanents ou secondaires.

Les conditions d'enneigement un peu difficiles de ce début de saison nous ont conduits à reporter le 16ème trophée de Ski au vendredi 2 mars prochain. Vous trouverez encarté dans ce bulletin le nouveau bulletin d'inscription à remplir et à nous renvoyer impérativement, les inscriptions faites en décembre ne seront pas prises en compte dans un souci de clarté pour les organisateurs.

Bonne lecture. Gérard VAN LOO - Président



COTISATION 2007

LA COTISATION POUR 2007 RESTE INCHANGÉE PAR RAPPORT A L'ANNEE DERNIERE, soit 18 € que vous voudrez bien nous faire parvenir rapidement par chèque à l'ordre de :

ASSOCIATION AMICALE DES RESIDENTS DE CHATEL

en mentionnant votre nom – prénom – n° d'adhérent – adresse de votre domicile adresse complète à CHATEL - votre adresse e-mail si vous en avez une

à envoyer à l'A.A .R.C. 161 chemin de l'Etringa -74390 CHATEL
Nous remercions d'avance les adhérents concernés de remplir leur engagement.

Le Trésorier

COMPOSITION DES MEMBRES DU COMITE

Lors de la réunion du Comité du 28.12.2006, ont été votés au Comité :

Albert FLANDIN	Président d'honneur
Bureau	
Gérard VAN LOO	Président
Patrick HAMEL	Vice Président
Christiane SIFFER	Vice Présidente et secrétaire
Lucien LUCAS	Trésorier
Monique SÉGAL	Trésorière Adjointe
Administrateurs	
Georges SÉGAL, Alain FOUROT, Claude HINDRYCHX, Christian OVIGNEUR,	

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 27 Décembre 2006

Gérard VAN LOO, Président, souhaite la bienvenue à toute l'assistance venue nombreuse, 200 personnes. Il présente à l'assistance le programme de cette soirée, nomme un Président de séance, Patrick HAMEL, Vice Président, ainsi que 2 scrutateurs : Mr Jean ROQUES, et Mme SENS. Il excuse Jean François VUARAND, Directeur de l'Office de Tourisme, qui ne pourra pas venir ce soir.

RESOLUTION 1 – RAPPORT MORAL DU PRESIDENT.

Mesdames Messieurs, j'ai le plaisir de vous accueillir nombreux ce soir et je vous en remercie.

L'année 2006 a vu notre Association maintenir ses effectifs, les nouvelles adhésions compensent encore cette année, les inévitables départs qu'ils soient volontaires ou issus de radiations, et cela montre que l'AARC est une association vivante et active de 570 adhérents.

Cette année a vu la reconduction de nos activités traditionnelles, le 15ème trophée de Ski le 30 décembre 2005, la réunion d'été à Plaine Dranse le 4 août et les non moins traditionnelles excursions et sorties du mois d'août proposées par Christiane, lesquelles ont enchanté toutes celles et tous ceux qui y ont participé.

Cette année 2006 est aussi l'année de l'adhésion de l'AARC à la Fédération Française des Résidents de Stations de Montagne. Cette fédération créée en 2005 par les Associations de La Clusaz, Chamonix et La Chapelle d'Abondance a vu le jour à partir du constat suivant fait par les Associations fondatrices.

Elles ont considéré avoir atteint leurs limites dans leurs actions actuelles au sein de leurs communes respectives et envisagé de regrouper au sein d'une fédération indépendante et apolitique le plus grand nombre possible d'Associations similaires dans le double but :

- de partager leurs expériences et savoirs

- de rencontrer ensemble les partenaires régionaux et leur faire les propositions qu'elle souhaite dans le domaine de la vie et du développement de nos stations de moyenne Montagne.

Sur ma proposition et à l'invitation de Jacques CEVOST, Président de l'AARCA, dont je salue la présence amicale parmi nous ce soir, le CA de l'AARC a approuvé à l'unanimité cette adhésion.

La fédération regroupe donc maintenant outre les Associations Fondatrices déjà citées les associations de Saint Gervais, Vallée de Ponthurin (Station de Peisey Vallandry), Les Houches, Megève, Morzine, Val d'Isère, Les Gets et Chatel. Il est intéressant de relever que l'AARC est de loin l'Association regroupant le plus grand nombre d'adhérents.

La Fédération s'est fixée pour but de partager nos savoirs et expériences mais aussi de mettre en commun nos besoins d'informations afin de les satisfaire au mieux. Un thème est choisi chaque année, c'était en 2006 le PLU, et lors de la réunion du 15 décembre dernier le thème choisi a été l'eau, les ressources, son traitement et sa place dans la vie des stations. Les séances d'information ou conférences organisées en 2007 ainsi que les rencontres programmées avec les responsables politiques régionaux seront orientées sur ce thème.

Je tiens à vous préciser que la position que je défendrai en votre nom lors de ces rencontres sera celle du développement durable certes, mais du développement, respectueux de la montagne et en aucun cas de la régression.

Nous essaierons également de resserrer les liens entre les quatre Associations des Portes du Soleil, La Chapelle, Morzine, Les Gets et Châtel dont les aspirations sont forcément plus convergentes encore.

Cette action au sein de la fédération ne sera pas la seule de l'AARC, bien entendu, nous continuerons à rencontrer les responsables de la station ce qui est bien sûr complémentaire. En outre nous poursuivrons nos activités ludiques, sportives et conviviales qui sont une composante importante de nos activités.

Voilà chers amis l'orientation que je propose à vos suffrages en vous demandant de vous prononcer sur ce rapport moral et je vous en remercie.

L'assistance après avoir entendu l'exposé, approuve le rapport moral du président à l'unanimité.

COMPTE RENDU DES ACTIVITES D'ETE par Christiane SIFFER

Christiane, après de nombreuses recherches avec sa fille Anne Catherine, a choisi les excursions qui ont eu beaucoup de succès vu le nombre d'inscrits

- le 1er août – tournoi de pétanque qui était suivi, comme d'habitude d'un repas au restaurant de LOY – Tournoi qui s'est passé dans une bonne ambiance et même sous un peu de soleil . (30 participants au tournoi et 45 personnes au dîner)

- le 9 août – Visite de l'Abbatiale de St Maurice (en Suisse) et de son magnifique trésor qui était suivi de la visite du jardin botanique plein de plantes rares de St Triphon qui nous était présenté par son propriétaire qui était fort intéressant et sympathique (50 participants)

- le 16 août - excursion au ROCHER DE NAYE (Suisse) le PARADIS DE MARMOTTES, avec son musée .Au départ de Vevey, un train crémaillère qui nous a monté à 2000 mètres d'altitude avec une vue sur le lac et sur la montagne tout le long du voyage. Repas pris en commun au sommet dans un restaurant d'altitude puis visite du jardin botanique et connaissance avec les marmottes parc et musée. Nombre de participants à ce voyage fort sympathique : 65 personnes

- le 18 août – la traditionnelle sortie à UBINE suivie d'un repas pris en musique grâce à notre accordéoniste Mr RAINAUD, ce qui nous a permis de faire quelques pas de danse digestive.

Participants à l'excursion pédestre (les plus courageux 20 personnes) et pour le repas 50 personnes

Pour toutes ces activités, chose rare cette année au mois d'août, nous avions le soleil... !

Présentation de Bernard JAHAN et explication de tout ce que vous pourrez trouver sur le site de l'AARC- Gérard VAN LOO félicite Bernard JAHAN qui fait un travail remarquable.

RESOLUTION 2 – RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DU CONTROLEUR AUX COMPTES

Monsieur BERTRAND a pu disposer de toutes les pièces comptables et d'une comptabilité justifiant les opérations effectuées par le trésorier Lucien Lucas ainsi que le détail des comptes. Son rapport est établi et il invite l'assistance à approuver les comptes 2005/2006 tels qu'ils nous sont présentés.

Gérard VAN LOO remercie Monsieur BERTRAND pour son travail ainsi que Lucien LUCAS qui fait tout au long de l'année un travail très sérieux et professionnel.

Le montant de la cotisation annuelle reste fixée à 18 Euros.

L'assistance, après avoir entendu le rapport financier et le rapport du contrôleur aux comptes donne quitus à l'unanimité au trésorier.

RESOLUTION 3 – RENOUELEMENT DES MEMBRES DU COMITE

Gérard VAN LOO remercie Jean Louis WACHE qui n'a pas souhaité solliciter un nouveau mandat, pour son action pendant ces longues années, en particulier pour sa prise de fonction de Président à une époque où les volontaires ne se bousculaient pas ! Le renouvellement des mandats de Christiane SIFFER, Lucien LUCAS, Georges SEGAL, Gérard VAN LOO ainsi que la nomination d'un nouvel administrateur, Christian OUVIGNEUR qui prêtera main forte à Christiane pour les activités d'été, sont proposés à l'Assemblée Générale.

La RESOLUTION 3 est acceptée à l'unanimité.

TROPHEE DE SKI –

Alain FOUROT nous parle du trophée de ski qui devait avoir lieu le 29 décembre, mais en raison du manque de neige il sera reporté pendant les vacances de février - le vendredi 2 mars 07 date qui regroupe les zones B et C. Un nouveau bulletin d'inscription est encarté dans ce bulletin. **Une nouvelle inscription est nécessaire pour le Trophée, les inscriptions envoyées en décembre ne seront pas prises en compte.**

LE TROPHEE DE SKI de l'Association des Résidents de la Chapelle d'Abondance aura lieu le mercredi 28 Février. Les adhérents souhaitant participer au Trophée de l'AARCA sont cordialement invités, de même, le trophée de l'AARC sera ouvert aux adhérents de La Chapelle.

Arrivée de Mr THOULE, Maire de CHATEL, qui souhaite la bienvenue à toute l'assistance qu'il trouve bien nombreuse ce qui prouve que les résidents représentent beaucoup à CHATEL. Une petite enquête a été réalisée par une étudiante dans le cadre d'un stage universitaire. Il y a 1200 habitants permanents à CHATEL, et 6500 résidents – Les résidents représentent donc une composante très importante de la population. « Les Chatellans payent individuellement un peu plus d'impôts car ils sont propriétaires de terrains et de logements plus grands mais vous êtes des contribuables qui participent largement à la vie de la station. Si on peut faire autant de réalisations et d'investissement c'est grâce aux Chatellans, mais c'est aussi en grande partie grâce aux résidents. Les résidents sont un peu l'œil extérieur de Châtel, vous voyez des choses que nous ne voyons pas. On essaie de prendre en compte vos demandes, car elles sont souvent fondées. »

Un nouveau bulletin municipal va sortir très prochainement (début janvier) et il paraîtra à présent 2 fois par an.

Mr THOULE nous présente Mr HUGON, qui remplace Mr RUFFET admis à faire valoir ses droits à la retraite à sa demande. Mr HUGON vient de la région parisienne, il a pris ses fonctions au début du mois d'août, il connaît bien son métier, il veut travailler en équipe. Mr HUGON ne connaît rien aux remontées mécaniques, et découvre ce monde particulier, il vient du monde des transports et il travaille avec une équipe qui est d'une grande compétence et de grande qualité.

Questions

- **Beaucoup de questions dans l'assistance sur la classification des zones relatives à la prévention des risques naturels à CHATEL.** (voir article sur le P.P.R. page 4) A quelle date aura lieu l'enquête publique et les résidents seront-ils prévenus à temps ?

L'enquête publique devait avoir lieu en septembre 2006 mais elle a été repoussée après les élections législatives (printemps ou été 2007) mais de toute façon dès que la date de parution de cette enquête publique sera connue l'AARC donnera les informations à tous les adhérents, soit par Internet, soit par courrier, ou soit par notre bulletin. Il faut qu'un maximum de chatellans et résidents participent à cette enquête publique car c'est le seul moyen qui leur est offert pour donner leur avis. Gérard VAN LOO fera un courrier à Mr le Préfet pour lui demander de fixer l'enquête publique au moins en partie pendant les vacances scolaires.

Les permis qui sont donnés actuellement tiennent compte du nouveau PPR – dans les zones rouges, les permis sont refusés.

- Un résident est inquiet pour son **chalet qui se trouve en bordure de la Dranse** car il y aurait des travaux de protection à réaliser en raison du classement de la zone où il est construit.

Dans ce cas, les travaux sont aux frais du propriétaire, à la question d'une participation de la Commune, M. THOULE répond que tout dépendra de l'importance des travaux, et si cela concerne plusieurs habitations. Si cela ne concerne qu'une habitation, ce sera plus litigieux.

- **la qualité de l'eau**

Une résidente demande pour quelle raison les prélèvements semblent se limiter au centre du village.

Il y a deux catégories de prélèvements :

- ceux réalisés dans le réseau qui contrôlent la qualité de l'eau distribuée

- ceux réalisés sur les captages qui évaluent la qualité de l'eau captée et servent à définir les traitements à réaliser avant distribution dans le réseau

Les prélèvements de l'eau se font sur toute la commune, l'eau de consommation de Châtel est en général de bonne qualité –

Les résultats sont relativement conformes et il y a de plus en plus de traitements à effectuer.

- **les réseaux de télévision – antennes paraboliques**

Est-il prévu un câblage ?

Rien n'est prévu pour l'instant

- **questions sur la piscine**

Mr THOULE veut absolument faire avancer ce projet, la couverture et la rénovation de l'ancienne piscine reviendrait à 4 Millions d'€. D'où la question à se poser sur l'intérêt de faire les travaux sur l'ancienne piscine ou de construire une nouvelle piscine sur le terrain de la Béchigne ? D'après les premières études, les travaux sur l'ancienne piscine ne sont pas pertinents, ils sont d'un coût prohibitif et le terrain est relativement petit et difficilement accessible (pas de parking) la route est pour l'instant une impasse. Sur le terrain de la Béchigne il serait prévu une piscine couverte et un bassin extérieur avec un espace « remise en forme ». Le conseil municipal a opté pour un équipement neuf. Il y aura un concours d'architecte – à partir de cette décision il faut compter encore 3 ans pour voir l'équipement sortir de terre.

- **quels sont les projets de la Commune si la piscine quittait l'Etringe et allait à la Béchigne ?**

On peut faire beaucoup de choses: de l'immobilier, un grand parking, un tennis couvert...Mais pour l'instant il n'y a aucun projet. Mr THOULE demande à l'assistance qu'on lui fasse des suggestions.

- **Les travaux route de Vonnès –**

Des travaux ont été engagés car des trottoirs seront prévus vers le bas et vers le haut – la réalisation de ces trottoirs est prévue pour l'été 2007.

- **Organisation des navettes – test** pour une nouvelle organisation

Le test se fera dans la deuxième semaine de janvier - dans le but de proposer des liaisons directes sans changer de bus dans le centre (Petit Châtel – Linga ou Vonnès – Linga par exemple).

- que devient le projet de la **liaison Linga Super Châtel** qui devait se faire cet hiver ?

Le nouveau projet doit s'adapter à toutes les contraintes. Le dossier est en Préfecture. Toujours du retard, du fait que quelques riverains ne veulent pas du passage des skieurs sur leur terrain, d'où procédures multiples...

- **La route « Fleur de Neige » à la piscine** reste pour l'instant une impasse – 2 projets de permis de construire sur le terrain face au Sylvia

PHILIPPE THOULE prone la patience.

Philippe THOULE, lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, est revenu sur les nombreux chantiers engagés en 2006 et de souhaiter de la part de ces concitoyens encore un peu de patience, environ deux ans, en ce qui concerne notamment le projet du centre du village. Et d'en rappeler les objectifs : « c'est pour le bien de la station, l'amélioration de la circulation des automobiles et des piétons en toute sécurité ». La nouvelle entrée du parking couvert ne fut pas oubliée... Philippe Thoule tint à rappeler qu'elle fut « la décision de tous les élus ». Il n'hésite pas à souligner que les « critiques, elles sont là, et il n'y a que ceux qui ne font rien qui ne sont jamais critiqués ». Il donna aussi des précisions sur un projet qu'il dit « lui tenir à cœur. Il s'agit de la piscine. Il s'agirait d'un établissement neuf à la Béchigne sur 16.000 m2 comprenant deux bassins couverts et probablement un extérieur.

Un chalet remplacera un préfabriqué

Le télésiège de Pré la Joux, construit en 2004, un établissement au chiffre d'affaire de 1 300 000 €, vient de s'enrichir d'un chalet de 4 caisses en remplacement d'un module en préfabriqué. La nouvelle installation plus spacieuse, un chauffage au sol des pièces pour la technique, des toilettes pour le personnel ainsi qu'une kitchenette et une salle de détente pour les caissières. Ce chalet s'intégrant dans le paysage aura coûté à l'entreprise 100 000 €. Une porte enterrée permettra le stockage de matériels de la société des remontées mécaniques.



DOUBLE INAUGURATION DANS LES PORTES DU SOLEIL

D'abord à Montriond avec l'inauguration du télésiège 6 places débrayable de Chaux Fleurie, puis ensuite le télésiège 6 places débrayable des Combes. Le Maire Philippe THOULE devait remercier le maire de la CHAPELLE D'ABONDANCE, Bernard MAXIT et son conseil municipal » sans qui tous nos projets dans ce secteur ne serait pas possible puisque nous sommes ici sur le domaine privé de cette commune. Encore merci aux amis Chapellans pour leur adhésion à nos projets qui, notons le, profitent aussi à toute la Vallée d'Abondance »

Autre particularité de ce télésiège, il est doté d'un tapis de positionnement qui permet aux jeunes enfants d'être à la bonne hauteur pour l'embarquement. « Nous avons encore la chance de pouvoir investir, mais je crois qu'il faut rester très prudent ; le « tout ski » n'est plus une fin en soi et la diversification dans les activités est sans doute une solution pour préserver l'avenir de nos stations » précisera Mr THOULE.



LES DEMARCHES DE PROMOTION : une synergie

Fort de 2 millions de touristes étrangers dont une majorité de Britanniques et 5 millions de Français recensés, la station de Châtel se doit d'être présente sur les différentes opérations à l'extérieur. D'une saison à l'autre, les responsables de l'office de tourisme, Châtel Tour et la Société des Remontées Mécaniques s'interrogent en permanence sur l'avenir. Cette plateforme de promotion de la station réalise une somme d'opérations complémentaires visant à améliorer l'image et le remplissage de la station. « Il faut une stratégie pertinente pour développer et conquérir des parts de marché, mais il convient maintenant, dans notre intérêt, de rester vigilants et de faire preuve de réactivité afin de répondre aux nouveaux comportements sociétaux » précise le directeur Jean-François Vuarand. La saison de l'hiver est là, après un automne de déplacements à l'étranger en Angleterre, Allemagne, Belgique, Hollande, Hongrie, et République Tchèque, c'est à Paris que s'est terminé un tour de France des opérations. Les publics trouvaient sur place une vingtaine de stations dont Châtel dans des chalets en bois formant un village sympathique où les traditions étaient bien représentées, avec, dégustation de vin chaud, de tartiflette. Des moniteurs avaient fait le déplacement dans la capitale pour encadrer et donner des explications ludiques mais utiles aux intéressés. Ce lieu fut une opportunité de présentation pour les stations Famille Plus. « La promotion constitue également un outil d'observation original et vivant, permettant à la fois de faire connaître notre destination, et aussi de recueillir des quantités d'informations sur les goûts et les pratiques très volatiles des clientèles, qui aboutiront ensuite sur l'émergence d'idées neuves capables de transformer notre offre touristique et d'en optimiser les performances » ajoute le directeur de l'office de Châtel. Une relation en amont indispensable pour les stations des Portes du soleil.

Parking de la Béchigne

Il devait être ouvert l'hiver dernier le parking aérien route de la Béchigne. Actuellement les services municipaux sont à nouveau à l'œuvre sur le site avec l'installation de drainages, sur les trois paliers et prochainement l'apport de nouveaux matériaux pour remonter le niveau. On nous annonce que ce parking sera exploitable pour la prochaine saison touristique d'hiver. La grande nouveauté est qu'il pourra accueillir une douzaine d'autobus, en plus de la soixantaine d'espaces réservés aux voitures. Un arrêt de navette gratuite à l'entrée du parking devrait permettre de rejoindre le centre du village.

SEBASTIEN GIRALDI de nouveau opérationnel avec VOLK.

Après la mort accidentel de Oaka, le maître chien a retrouvé un nouveau compagnon avec lequel il est prêt à assurer les secours sur la vallée. Il officie désormais sur l'ensemble du domaine du LINGA. En conséquence, la station dispose de deux maîtres chiens d'avalanche, opérationnels et prêts pour toutes interventions et en toute circonstance, puisque Nicole GUILLET parcourt les Crêtes des Rochassons au-dessus de Plaine Dranse avec son chien Toscan.

CONCOURS DE PHOTOS DE L'AARCA

Le thème du concours 2007 était « JEUX DE LUMIERE DANS LA VALLEE D'ABONDANCE » Les gagnantes de l'AARC sont : Mme HEISSLER Francine, DZIAK Anne Marie et SIFFER Anne Catherine. Toutes nos félicitations aux heureuses gagnantes. Les photos seront exposées à l'OFFICE DE TOURISME DE LA CHAPELLE D'ABONDANCE.

Prochain concours sujet : « LE MONT CHAUFFE » envoi de clichés jusqu'au 31 juillet 2007 participation 5 € à envoyer à AARCA Concours photos chez Monsieur Bertrand GUFFROY La Ville de Nant 74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE - Les bulletins d'inscriptions sont à chercher à l'OFFICE DE TOURISME de CHATEL, ABONDANCE, LA CHAPELLE et sur www.aarca74.com

TOUT SAVOIR SUR LE P.P.R. (Plan de Prévention des Risques)

Cet article à été écrit par Monsieur Bernard JAHAN, adhérent de l'A.A.R.C Il n'a été rédigé qu'à titre d'information et ne présente aucune valeur juridique.

Le P.P.R. (qui remplace l'ancien P.E.R. = Plan d'Évaluation des Risques) dépend uniquement de l'Etat, via son représentant légal et local, à savoir Monsieur le Préfet. Le Maire n'a ici aucun pouvoir officiel, et n'est signataire de rien du tout.

Le P.E.R avait une intention conseillère. En clair, cela signifiait que si votre habitation existante, ou à construire, était dans une zone à risque, le P.E.R. vous en informait, sans aucune contrainte. Le P.P.R, lui, sans état d'âme, vous impose ses contraintes avec obligation de les réaliser.

Le P.P.R. est une directive gouvernementale qui est issue des lois BARNIER et GAYMARD et qui concerne l'ensemble du territoire français. Il a été créé par la loi du 02 février 1995. Une grande série de communes sont donc concernées par le P.P.R dont, évidemment, notre commune bien aimée de Châtel.

Les maires n'ont aucun pouvoir ni décisionnel ni signataire vis-à-vis des P.P.R. Ce dernier a été élaboré à partir de tous les documents relatifs aux événements climatiques, géologiques, urbains présents ou passés, ainsi qu'à l'évaluation des risques actuels. Le P.P.R. s'appuie, géographiquement, sur la carte réglementaire établie sur fond cadastral de chaque commune. C'est donc sur ces références qu'il a été élaboré pour notre commune de Châtel. Ainsi, pour Châtel, les risques pris en compte sont : les avalanches, les terrains hydromorphes (saturés d'eau), les chutes de blocs, les ruissellements (écoulement des eaux à la surface des sols), les ravinements (incisions linéaires du sol), les inondations, et les crues torrentielles.

Le P.P.R. fixe les dispositions applicables aux biens et activités existants des collectivités, mais aussi des particuliers.

Si vous faites partie d'un immeuble, allez voir le Président du Conseil Syndical de votre immeuble. Si vous êtes seul à gérer votre propriété, c'est vous qui devez aller à la mairie de Châtel afin de déterminer la zone dans laquelle vous êtes. Les zones sont de couleurs différentes selon les niveaux de risques.

Vous pourrez, éventuellement et dans des conditions très rigoureuses, contester votre attribution de zone du P.P.R. Les arguments devront être très techniques et très solides. Pour cela vous pouvez contester de vous même ou bien alors faire appel à un Cabinet d'Études d'Évaluation des Risques Naturels, dont les honoraires ne sont pas donnés, et dont les conclusions devront contredire les résultats du P.P.R. Malgré cela, le résultat n'est pas garanti à 100 % ! Vous pourrez faire entendre et argumenter votre position par l'enquête publique qui aura lieu bientôt.

Il paraît très important de prendre les conclusions de ce nouveau P.P.R. très au sérieux. En effet, si la politique de l'autruche est ici pratiquée, le réveil, tôt ou tard, risque d'être dur, très dur...

Voici des données principales de ce fameux P.P.R. Sur notre site, il existe beaucoup d'autres renseignements, précisions et explications très pratiques. Je vous conseille d'aller y faire un tour, le lien sur le P.P.R. se trouve directement sur la page d'accueil.
Notre site : www.residentschatel.com

Bernard JAHAN

LE SITE WEB DE L'A.A.R.C : ETES VOUS SUR DE BIEN LE CONNAITRE ?

Cher(e) Adhérent(e),

L'équipe du Conseil d'Administration de notre Association m'a demandé d'écrire un article concernant notre site, et je l'en remercie.

Le site de l'Association Amicale des Résidents de Châtel est un outil de première importance pour notre association car il est le point de rencontre incontournable entre nous (avec aussi notre, très réussi, bulletin trimestriel «Entre Nous»), ainsi qu'une source d'informations énormes nous concernant tous. Son intérêt est encore multiplié par le fait que nous, adhérents, sommes de nationalités différentes, européens pour l'essentiel, et cela rend encore moins évident des rencontres physiques.

Notre site est bien fréquenté puisque, en 2006, le nombre de pages visitées était de 7.930 et pour les années 2004, 2005, 2006, ce nombre était de 25.424 pages.

Au niveau du contenu de notre site, il est orienté autour de cinq axes :

- * informations complètes de notre association (axe prioritaire, bien évidemment)
- * création, contenu, et mise à jour des rubriques et convivialité du site
- * interactivité (ou communication pourrais-je dire) entre nous
- * informations et rubriques sur notre village de Châtel
- * infos pratiques en tous genres et diverses y compris des pages d'humour !

Il n'est pas opportun ici de vous établir la liste complète des rubriques. Elles sont extrêmement nombreuses, et je vous laisse le soin de les découvrir par vous-même. Je préfère vous donner quelques pistes que vous trouverez dans notre site, et qui me paraissent particulièrement importantes.

Notre site présente, au niveau activités de notre association, les activités saisonnières organisées par nous même (coup de chapeau au passage à Christiane SIFFER qui en est la principale organisatrice), avec les inscriptions en ligne, ainsi que nos rencontres (été à Plaine Dranse, A.G., etc...). Une page présente d'un seul coup d'œil tous les principaux événements de notre association, intitulée «Temps forts». Pour ceux qui souhaitent plus de détails, ils se rendront aux rubriques «Associations» et «Activités» et choisiront leurs sous rubriques, nombreuses. Notre site présente également l'intégralité des activités du village de Châtel pour les périodes de juillet et août de chaque année.

Un autre aspect essentiel, à mon humble avis, est que la communication puisse s'établir entre nous d'une façon ou d'une autre par notre site. C'est pourquoi celui-ci présente plusieurs possibilités d'actions dans ce sens : possibilité de s'inscrire à l'A.A.R.C. + possibilité de d'inscription à «La Lettre» + possibilité de nous écrire + possibilité d'envoyer vos suggestions et remarques les plus diverses + notre Livre d'Or + notre annuaire électronique + les petites annonces, tout cela complètement gratuit évidemment. Ça fait pas mal de choses pour le seul aspect communication ! Mais il faut bien avouer que, même si la fréquentation de notre site est très satisfaisante comme dit ci-dessus, la participation communicative est bien réduite ! En A.G. des adhérents m'ont demandé des rubriques qui existent depuis longtemps dans notre site, mais ils n'ont pas regardé pensant d'office qu'elles n'existaient pas !

Je vous suggère de vous inscrire à notre annuaire électronique ce qui est gratuit. Ainsi vous pourrez voir si d'autres adhérents habitent près de chez vous, et être vu par d'autres. Également, un outil fort sympathique et ne demandant qu'un clic de votre part, c'est votre inscription à «La Lettre». Cette dernière est mensuelle (à peu près) et vous donne de très nombreuses informations de notre association, de Châtel, ainsi que des astuces informatiques, et des logiciels à télécharger choisis et toujours gratuits légalement d'exploitation.

Alors, n'hésitez pas à surfer sans modération sur notre site, et y participer activement. Son adresse : www.residentschatel.com. A bientôt sur le site, et bonne année d'internaute !

Bernard JAHAN
Adhérent de l'A.A.R.C. et Webmaster